ANNONCES NOUVELLES.

Théâtre-Royal—L'Elixir d'amour, ce soir.
Ventes de Terres de la Couronne.
Vin de la Forêt d'Halsey.
Pharmacie du Dr. Picault.
Assemblée pour la colonisation des Townships.
Exposition d'Horticulture.
Annonce légale dans la cause de Dame Clothilde Chalifoux, *et al.* contre J. Bte. Campbell.

***Nous prions nos abonnés des Campagnes dont le semestre est expiré le 1er Juillet courant, de nous en faire parvenir le montant, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi du* JOURNAL *et de* L'ALBUM MENSUEL.**

On peut envoyer par la poste les sommes qu'on voudra nous rembourser et dans ce cas seulement, nous offrons volontiers de payer le port.

LA REVUE CANADIENNE

MONTRÉAL, 11 JUILLET 1848.

LE TORONTO MIRROR ET LA RÉFORME ÉLECTORALE.

On a recommandé spécialement à notre considération le dernier article du *Toronto Mirror* sur la réforme électorale. Après l'avoir lû attentivement, nous devons dire que nous n'admirons pas la prétendue bonne volonté et le libéralisme affecté de notre confrère du Haut-Canada. Ce n'est pas la première fois que nous nous prononçons sur la politique du *Toronto Mirror*. Sous les circonstances actuelles, nous la croyons préjudiciable aux vrais intérêts canadiens. Le parti libéral, le pays entier veut donner un *fair trial* au gouvernement responsable, c'est convenu ; le *Toronto Mirror* comme M. Papineau nous a dit qu'il n'a aucune confiance dans la pratique de ce système de gouvernement et que jamais tant que l'Union entre le Haut et le Bas-Canadien subsistera, il sera possible de le faire fonctionner utilement. Notre confrère du Haut-Canada veut de l'agitation, pour le rappel de l'Union, la réforme électorale et que savons-nous encore—quand il sait très bien que le peuple n'en veut pas, qu'il a confiance dans les ministres actuels et que l'agitation dans la position où se trouve le pays serait la ruine totale de son crédit, de son commerce et la hideuse banqueroute. Le rédacteur du *Toronto Mirror* est bien connu en Haut-Canada comme un homme politique capricieux et mécontent et certainement son dernier article contre le *Pilot* est une preuve frappante que chez lui la passion l'emporte sur la raison. Enfin notre confrère appartient à cette classe d'utopistes et d'idéologues, qui au lieu de travailler a amener graduellement dans un pays des institutions politiques libérales en harmonie avec les idées et les besoins de l'époque, rêvent la réalisation immédiate et spontanée de théories souvent impossibles ou impraticables, et un état politique ou social amélioré et perfectionné qui ne peut venir qu'avec le temps. Ce n'est pas de ces hommes politiques qu'il nous faut maintenant en Canada. Les idées de M. Papineau et du *Toronto Mirror* ne nous conviennent plus. Le pays en connaît la valeur. Le peuple canadien aux dernières élections a déclaré qu'il a, lui, confiance dans la pratique du gouvernement responsable, qu'il veut essayer de le faire fonctionner avantageusement et que c'est de la politique utile et pratique qu'il lui faut.

Nous pouvons adresser au rédacteur du *Toronto Mirror* le même reproche que nous faisions la semaine dernière à un autre journal du Haut-Canada. Ces messieurs n'ont pas lû les manifestes de M. Papineau. Ils ne connaissent pas ce qui s'est passé dans le Bas-Canada depuis six mois. Si le *Pilot* comme les autres journaux libéraux a été sévère contre M. Papineau c'est que ce monsieur par sa violence et son oubli de toutes les convenances, a provoqué cette sévérité d'expression à son égard. M. Papineau après avoir promis à ses électeurs de soutenir l'administration, l'attaque brutalement, sans provocation et veut la ruiner dans l'opinion publique. Pouvait-on le laisser faire impunément ? Ne devait-on pas montrer à ceux que ses déclamations pouvaient tromper et égarer, l'absurdité de ses doctrines et de ses prétentions ? C'est ce que nous avons fait et aujourd'hui tout le monde sait à quoi s'en tenir sur la politique de M. L. J. Papineau. Si le *Toronto Mirror* connaissait un peu plus l'esprit public dans le Haut et le Bas-Canada, il saurait que l'administration aussi bien que le parti libéral ont assez de force pour se passer de l'aide que M. Papineau pourrait leur donner. Si le *Toronto Mirror* connaissait un peu plus M. Papineau, il saurait encore que ce serait plutôt de l'embarras que de l'aide, qu'il donnerait à un parti. Le fait est qu'à l'heure qu'il est, M. L. J. Papineau ne saurait être utile à aucun parti. Il n'y a rien de pratique chez lui. Vous le verrez à la prochaine session comme à la dernière, faire des discours à perte de vue, parler et parler encore, mais pour de la besogne, de l'ouvrage utile il n'en fera point. Si M. Papineau s'imagine que notre chambre d'assemblée actuelle perdra son temps à l'écouter, il se trompe étrangement. Nous le répétons, se sont des œuvres qu'il nous faut et non des mots.

Le *Toronto Mirror* se déclare en faveur de la réforme électorale basée sur le chiffre de la population et nous dit que les réformistes du Haut-Canada n'offriront aucun obstacle à l'obtention pour leurs frères colons du Bas-Canada, d'une juste et équitable représentation dans la législature, " Nous sommes convaincu, dit notre confrère, que les sympathies et les affections de la grande masse des honnêtes électeurs du Haut Canada se trouveront du côté de la justice et de la générosité envers leurs frères français maltraités." Ce langage dans la bouche du *Toronto Mirror* diffère un peu de celui qu'il tenait en décembre dernier, lorsqu'il voulait le rappel immédiat de l'Union. Il ne nous promettait pas alors les " sympathies " les " affections" et la "générosité" des " honnêtes électeurs" du Haut-Canada. Nous n'avions rien à attendre d'eux. Les mensonges et les invectives vociférés parmi eux contre les canadiens-français, avaient *un facile accès et une funeste influence* (textuel) *sur les masses*. " Le cri de de guerre du Haut-Canada, écrivait alors le *Toronto Mirror*, est " à bas les français." " Oui, même dans les localités les plus décidément réformistes, dans les comtés où prévalent le plus fortement les opinions appelées *libérales*, il n'est pas un représentant a commencer par M. Baldwin et descendant jusqu'au col. Prince, qui n'ait reçu des chocs galvaniques des mauvaises influences électorales découlant d'ignobles appels aux antipathies nationales et aux préjugés religieux des électeurs dans notre Canada occidental."

Le contraste frappant entre ces deux articles du *Mirror* à six mois de distance nous dit le secret du changement et de la méthamorphose, s'il y en a chez certains réformistes du Haut-Canada. L'organe de M. Papineau ne semble pas s'en douter. La réforme électorale d'après le chiffre de la population est toute à l'avantage du Haut-Canada et nous placera avant dix ans sur un pied d'infériorité. Le Haut-Canada avant dix ans aura une population plus forte que la nôtre ; c'est tout naturel qu'il ne veule offrir aucun obstacle à la passation d'une loi bâsant la représentation sur le chiffre de la population. Mais es-ce à nous Bas-Canadiens a demander cette loi qui doit nous placer bientôt sur un pied d'infériorité ? Pour conseiller au peuple de demander cette loi, il faut ou manquer de clairvoyance et de jugement ou vouloir troubler l'ordre de choses actuel, pour le plaisir de le troubler, sans améliorer sa condition le moins du monde. Heureusement que nos députés comprennent parfaitement les intérêts du peuple et ne se laisseront pas entrainer par de spécieuses argumentations. La question est bien simple. Les chiffres parlent pour eux-même. Il suffit de lire l'extrait suivant qui termine l'article du *Toronto Mirror* pour comprendre comment et pourquoi cette fois, les sympathies, les affections la justice et la générosité du Haut Canada seront avec nous.

" Peuple du Haut-Canada, aujourd'hui l'organe du ministère vous dit que la représentation ne doit pas être dérangée parce que vous avez la prépondérance et que votre esprit de domination anglaise ne doit pas souffrir l'ascendant de la race française ; mais demain vous découvrirez que si la représentation eut été troublée vous seriez dans une position avantageuse vis-à-vis de vos frères colons du Bas-Canada, et c'est là ce qu'on prêche pour nous empêcher de l'obtenir. L'analyse des arguments du *Pilot* est exactement ceci : Chaque portion de la province a maintenant 42 représentants ; si on y fait un changement donnant au Bas-Canada une représentation suivant sa population, le nombre de ses représentans serait plus grand que le vôtre ; mais comme dans le tems que le Bas-Canada aura une population de 1,200,000 le Haut aura en toute probabilité une population de 1,800,000 alors ce dernier aura une moitié de plus de représentants que le premier ; ce serait dont meilleur politique pour M. Papineau et les Canadiens-français, de ne pas toucher à l'état actuel de la représentation parce que bientôt ils profiteront de l'injustice qu'on leurs a faite plus qu'ils en souffrent aujourd'hui. Et leur minorité française enverrait en parlement autant de représentants que notre majorité saxonne. Supposons un instant que 42 membres soient une juste représentation aujourd'hui pour 600,000 Haut-Canadiens ; alors 128 membres représenteraient 1,000,000 Haut-Canadiens. Sur le même principes, 56 membres réprésenteraient équitablement aujourd'hui 800,000 Canadiens-français et 84 membres 1,200,000 ; c'est à dire le Haut-Canada aurait 128 représentants et le Bas 84 dans une chambres d'assemblée de 212. En d'autres termes nous aurions trois représentants contre eux deux.

Mais non, dit le *pilot*, ceci serait placer le Haut-Canada audessus du Bas, ce serait mettre la race française dans une position d'infériorité ; ceci ne peut pas être : Et alors,—Quoi ? nous laissons au *Pilot* a dire quoi."

Nous reproduisons de la *Minerve*, à l'exception d'autres matières préparées pour ce numéro, l'article et la correspondance suivants. Nous n'avons pas besoin d'ajouter de commentaires. Le brave Dr. Nelson fait justice cette fois comme toujours, des calomnies et des mensonges débités contre lui par les écrivains de l'*Avenir*.

M. PAPINEAU, par son organe, vient encore de lancer un manifeste anonyme, digne de figurer à côté de tout ce qui a été dit depuis quelque temps en fait d'injures et de mensonges. Ce " pot-pourri" de calomnies lancées contre plusieurs hommes qui possèdent la confiance du pays, tels que MM. LaFontaine, Morin, Cartier, &c., est surtout dirigé contre M. le Dr. Nelson, le héros de St. Denis, le brave citoyen qui a conduit les Canadiens à la victoire. On comprend facilement que les lauriers dont se sont couvert en cette occasion nos compatriotes, sous leur digne chef, sont autant de charbons ardents qui brûlent le front de ceux qui prirent la fuite lors du danger ; et leurs quelques adeptes pour défendre leur poltronnerie voudraient maintenant rabaisser le mérite de nos braves défenseurs, afin de les amener à leur niveau. Les lâches sont toujours inventifs pour trouver des moyens de diminuer le mérite de ceux qui ont fait leur devoir. C'est pourquoi la petite faction qui défend les ci-devant *grands* hommes a trouvé moyen, en trompant la bonne foi d'un grand nombre de citoyens, de fonder une feuille et de l'alimenter par le mensonge et la perversité. On aeu le soin de mettre à la tête un petit bon homme haut de trois pieds et demi, qu'on a arraché aux bancs des écoles, afin de servir de masque à ceux qui se cachent derrière lui.

C'est à l'abri de cette *sommité responsable* que se publient toutes les injures et les calomnies du chef et de ses *Porte-Coton* qui recueillent et répandent en détail ce qu'il a émané en gros ! Tel estpar exemple le manifeste, lancé samedi dernier, qui a couté plus de trois semaines de travail à son auteur; puisqu'il répond à des écrits qui ont paru il y a déjà plus d'un mois. C'est particulièrement contre le brave Dr. Nelson, que cette production est dirigée. Nous ne prendrons passa défense, puisqu'il le fait lui-même dans un écrit qui se trouve plus bas et qui est revêtu de sa signature ; ainsi ceux qui voudront y répondre sauront à qui parler, pourvu qu'ils se servent des mêmes armes.

Dans le manifeste en question ces mêmes individus osent révoquer en doute la bravoure de quelques citoyens qui ont déjà fait leurs preuves et surtout de leur attachement à la cause du pays, qu'ils ont toujours su défendre au risque de leur liberté et de leur vie. Il appartient bien à des lâches qui par leur poltronnerie ont su se mettre à couvert de toute attaque d'un homme d'honneur, de lancer de semblables accusations. Que ceux des collaborateurs qui ne sont pas ainsi flétris par l'opinion publique ôtent leur masque, et alors..... *nous verrons à qui parler.!*

MONSIEUR,— Pour *vous* j'avais espéré que vous auriez cessé une polémique qui ne pouvait que tourner à votre désavantage et faire peu d'honneur au pays. Mais non, votre mauvais génie vous porte à me jeter le gant de nouveau, et je dois à moi-même, et plus encore au pays, de le relever ; ce que je fais sans crainte des résultats. Je me sens dans l'obligation de contrecarrer vos desseins et vos motifs déréglés, ou plutôt d'annoncer hautement que *je suis opposé à vos démarches insensées*, afin qu'il ne soit pas cru que, comme par le passé, je suis prêt à épouser toutes vos opinions. Mon silence, aux yeux de bien des personnes, pourrait comporter une interprétation favorable à vos menées. Comme je l'ai déjà dit, c'est ici le secret de toute l'opposition que je vous fais. Je désire, en autant qu'il m'est possible, réparer les torts que j'aurais pu commettre, en vous prenant jadis pour mon Mentor politique.

Vous aviez encore un bel avenir, disposé comme vous l'étiez d'entrer de nouveau dans l'arène, mais vous avez fait choix du rôle peu honorable de gladiateur (en *paroles*, soit dit) au lieu de celui qui convenait à un ancien et que l'on avait *cru* habile politique, dont le seul mobile eut été de travailler et contribuer au bonheur de son pays, sans que cette position dignifiée ait été ternie par des vues personnelles, des stratagèmes vils et bas, et un orgueil et une jalousie déshonorante et criminelle. Vous êtes un de ces infortunés hommes à qui l'expérience toute chèrement acquise qu'elle ait été, n'apprend rien. Vous vous êtes esquivé de votre patrie, la laissant plongée dans les pleurs et les angoisses : vous vous êtes réfugié sur le sol de " la belle France, " justement ainsi appelée : et que fîtes-vous ?..... Avez-vous fait quelques tentatives pour engager cet héroïque peuple à intercéder auprès de l'Angleterre, afin d'adoucir le sort et les peines de ceux qui descendaient de lui en Canada et que vous aviez perdus si cruellement ?...

Point du tout, vous avez commencé une série de brochures, que vous nommiez " une histoire de l'état passé et actuel du Canada, mais dont une seule a vue le jour, et celle-là fut si pleine de *violence, d'inconséquences* et de *vitupérations* contre les autorités coloniales, à la merci desquelles vous nous aviez tous abandonnés, que des hommes bienveillantes, amis de notre pays, vous ont prié de discontinuer votre œuvre insensée. Et vous devez savoir, que ceux qui pouvaient avec tant de chances de succès, intercéder en faveur de votre pays et de vos malheureux compatriotes, gémissant dans les cachots et dans les chaînes tant dans leur patrie que dans l'exil, se sont trouvés forcés à abandonner l'exécution du plan déjà conçu de faire les médiateurs, appuyés comme ils l'étaient par le non accomplissement de certaines stipulations du traité de 1763. L'aspect était d'autant plus favorable à nous, qu'en sus, la meilleure intelligence régnait entre les cours des *Tuileries* et *St. James*, aussi bien qu'entre les souverains eux-mêmes. Mais la présence de votre écrit furibond, —cette œuvre malheureuse du chef de l'insurrection,— a de suite rendu abortif un procédé qu'une de ces parties se serait fait gloire de proposer, et pour lequel l'autre aurait été heureuse d'avoir le prétexte de se montrer indulgente et prête à pardonner et oublier. Avec la triste facilité que vous possédez *de dénaturer les faits*, vous allez prétendre qu'il n'en est pas ainsi : ne me forcez pas à en donner les preuves, qui sont peut-être plus à ma portée que vous le pensez. Vous n'oserez pas, je crois, affirmer que vous n'avez pas discontinué votre œuvre intempestive. Vous êtes trop zélé à satisfaire votre démangeaison d'écrire pour avoir discontinué sans des raisons puissantes ; or, pouvez-vous en donner d'autres que celles précitées. De retour en Canada, vous avez su restreindre votre impatience d'agiter pendant trois années. Que vous étiez *doux, docile et sage, jusqu'au moment où vous avez réussi à posséder ce que vous convoitiez tant ;* VOS DIX HUIT MILLE PIASTRES ! Lorsqu'il n'y avait plus rien à gagner, en faisant le " bon apôtre," vous avez levé le *masque* et vous vous êtes montré dans tout votre caractère d'autrefois. La *défaite*, l'*adversité* les *années*, ne vous ont rien appris ! Les torrents de misères dont votre pauvre pays a été abreuvé après votre glorieuse fuite et durant votre longue absence, n'ont rien d'important pour vous. Vous vous êtes échappé à la foudre, que vous avez attirée sur tant d'autres : vous étiez sain et sauf, sans perte aucune, et pour vous tout était bien, qu'importe les malheurs d'autrui.

M. Papineau ! l'homme peut être mercénaire et ambitieux, mais il ne doit pas être dénué des attributions ordinaires de l'humanité. Une hyppocrite profession de sympathie, des larmes forcées ne peuvent en imposer ; il faut des traits de bienveillance ; il faut qu'il y ait au moins *quelques* traits de générosité pour nous convaincre qu'il n'y a pas un cœur de glace, une âme sourde aux impulsions de la nature chez celui qui prétend compâtir aux malheurs des autres. *Qui* avez-vous soulagé, autrement qu'avec quelques paroles mielleuses que vous distillez, (je ne dirai pas comme vous : " crachez,") si abondamment. A *qui* avez-vous fait partager quelques deniers de la forte somme que vous avez touchée, *prix de votre silence* et de l'espoir qu'on avait que vous alliez servir la cause des ennemis de votre pays? Pouvez-vous me signaler *une seule veuve, un seul orphelin, aux besoins desquels vous avez pourvu ?* Le souvenir de ces victimes ne s'est jamais présenté à votre idée, car à votre ordinaire vous étiez trop absorbé de vous même et de vos intérêts pourpenser à l'extrême indigence et besoin absolu de ces êtres infortunés.

Un homme peut se consacrer à l'étude abstraite de la politique et acquérir une certaine réputation par la volubilité avec laquelle il peut à volonté prôner ses connaissances, sans pourtant réduire à la pratique des notions acquises dans la seule étude qu'il ait approfondie. Un homme peut être bon et estimable dans les rapports domestiques et sociaux, mais aussi, peut-être est-il dépourvu d'une manière déplorable des beaux sentiments qui élèvent et ennoblissent la nature humaine. Vous ne démontrez que trop clairement que vous entrez dans cette catégorie. Du moins, vous n'avez jamais montré la moindre reconnaissance pour les nombreux bienfaits qui vous furent prodigués ; peut-être dans l'*immensité de votre égoïsme*, pensiez-vous que tous ces témoignages d'estime et tous ces égards étaient *votre dû et votre héritage ?* Pourtant, il est dit et reconnu que l'homme privé des attributions de la gratitude, manque du premier et du plus beau don de la civilisation. Nous trouvons ce sentiment même dans la créature brute tous les jours, et vous êtes encore à nous donner des preuves qu'un tel principe existe chez vous. Est-ce qu'en foulant le sol natal après huit années d'absence forcée et duquel vous vous étiez *enfui d'une manière si ignoble*, vous ne sentiez pas que vous deviez ce retour au *pardon* qu'un homme d'état vous avait procuré, et pour l'obtenir il dut userde toute son influence. De quel vil retour ne l'avez-vous pas payé, en employant à son égard des épithètes qui ne sortent jamais de la bouche d'*un honnête homme ?* Est-ce que, lorsque vous *demandiez*, et cela par écrit, £4,500, vous ne contractiez pas une dette de reconnaissance envers le gouvernement qui vous les accordait ? Non, sans doute ; car vous n'avez pas plutôt mis la main sur *le trésor*, que de suite vous avez recouvré votre langue d'autrefois ! vous n'étiez plus alors " muet comme la tombe ;" mais bien furieux en proportion de la longueur de votre silence hypocrite. Est-ce que lorsque vous voyez entrer chez vous, M. votre fils, auquel ce même gouvernement a donné *un si bel emploi*, votre âme ne vous reproche pas votre ingratitude envers ses bienfaiteurs ? " Est-ce que, lorsque vous vous êtes adressé à mes constituans pour me dépopulariser et me déprécier dans leur estime, vous n'éprouviez pas quelques remords en traitant de la sorte, l'homme chez lequel vous avez cherché le salut et qui vous dit qu'il mourrait pour sauver votre vie ; un homme qui vous défendait contre tout et en tout, lorsque d'amers reproches et imprécations pleuvaient sur vous, à la suite de votre conduite ?" Non, certainement, car il n'existait pas chez vous un seul mouvement généreux, pas un sentiment d'abnégation, ni de ces louables traits qui se rencontrent chez tous les hommes. Ah ! que vous êtes malheureux de laisser les mauvaises passions assumer l'ascendant sur vous !

Vous vous plaisez tant à la vitupération ; vous êtes tellement familier avec un langage si extrêmement vulgaire, toujours absent chez les gens bien-nés, qu'on serait disposé à croire que durant votre séjour à Paris, vos rapports étaient beaucoup plus intimes avec la populace, qu'avec les Lamennais, Lamartine et autres célébrités.

Il a été dit que vous n'étiez pas très scrupuleux à observer les règles de la vérité ; accusation que j'avais cru calomnieuse, mais que je reconnais aujourd'hui pour trop véridique, puisque vous osez assurer qu'à " St. Denis, je vous ai donné par écrit l'ordre de fuir." Vous ne le produirez pas ! vous porterez la réputation flétrissante d'être calomniateur et prévaricateur. Le manque de courage peut être inné chez l'homme ; il est alors à plaindre et ne doit être censuré que quand il plonge les autres dans l'abime, qu'il a tant en horreur lui-même, mais de trafiquer avec le mensonge c'est être bas et vil de volonté.

Ce n'est pas là un défaut de l'organisation et d'habitude, mais un défaut de caractère qui rend l'homme méprisable. Vous n'avez pas répondu à mon appel de dublier cet écrit : portez donc toute la honte d'unet elle conduite. Avec votre logique ordinaire, vous vous mettez à l'abri de la nécessité de prouver votre assertion, en me sommant de donner le nom de l'individu qui m'a demandé une lettre pour vous disculper auprès des galants Parisiens.

Vous connaissez cette personne, vous savez et par son état et son éducation et son caractère personnel, qu'elle est éminemment respectable, et vous savez aussi que ce digne personnage n'aime rait pas à faire le sujet d'une discussion politique et publique ; mais, afin de vous ôter tout subterfuge et vous priver de l'excuse de nier la circonstance, je prendrai sur moi de donner à toute personne que vous enverrez à cet effet, le nom de mon estimable ami et je lui ferai lecture de la lettre que j'ai écrite en réponse à la sienne et de laquelle pour l'édification du public et pour votre propre conviction, je vais donner quelques extraits :

PLATTSBURGH, 11 Sept. 1840.

" Mon cher Mons.—*** Vers midi l'on m'informa que " MM. PAPINEAU et O'CALLAGHAN étaient partis " peu après les premières canonnades,—le départ de " M. P. bien qu'il eut eu un mauvais effet sur certaines personnes, n'a pas empêché mes amis de m'aider " avec force que ce départ n'aurait été accompagné d'aucune suite fâcheuse, si M. Papineau était revenu aussitôt qu'il eut appris notre succès, mais nous ne savions " quelle direction il avait prise—si nous eussions pu " le voir, la catastrophe qui a plongé le pays dans l'abime du malheur, ne serait pas arrivée."

Je prenderai sur moi la responsabilité de donner quelques extraits de la lettre de mon ami en date du 20 *juin* 1848,—il me pardonnera cette liberté par l'amour sincère et éprouvé qu'il porte à notre commun sol natal, et je suis persuadé qu'il me permettra de livrer son nom à M. Papineau, s'il *prétend ne pas le connaître.* ' Depuis " 1840, c'est-à-dire, depuis mon voyage de Paris, où " j'ai vu pendant cinq mois M. Papineau de si près, " je suis entièrement désillusionné sur son compte. Je " ne lui crois nullement la haute capacité politique " qu'on lui supposait jusqu'en 1837. Je le crois absolument nul pour l'administration,"—" il est fort à " critiquer, à faire l'opposition, à détruire ; il serait nul " à reformer, à édifier, à créer. C'est purement et " simplement un démagogue, et nullement un homme " d'état." Il est extrêmement pénible d'être obligé de faire de semblables révélations, mais, votre imprudence et votre audace à mettre au défi, aussi bien que le mal que vous pouvez causer à notre pauvre pays, ne justifient pas seulement, mais *nécessitent, la mesure.*

Si vous voulez faire l'incrédule et ne croire qu'à vue, je vous invite de passer à mon bureau, afin de vous satisfaire : venez sans crainte, car vous êtes dans la position des personnes du sexe, au niveau desquelles, quant à la responsabilité physique, vous vous êtes placé en refusant toute autre arme pour votre défense que la leur : n'hésitez pas, je me respecte trop pour faire un attentat contre un individu dont la seule protection est la fuite, quand, par ses inconséquences, il s'est rendu indigne d'un appel qu'un homme d'honneur ne décline jamais ; vous connaissez les moyens de vous disculper de l'accusation " d'extême prudence." Je en vous ai pas donné ordre, soit verbal ou par écrit de laisser St. Denis. Au contraire, la personne de ma maison que vous avez envoyée me demander s'il était temps de vous enfuir, vous répondait : Le Dr. dit " ***** et que tant qu'il est debout il n'y a aucun danger pour vous." Vu la position que cette personne occupe dans le moment actuel, je ne la mettrai pas dans la désagréable nécessité de se prononcer à ce sujet. Vous la connaissez, vous savez le fait, tout le fait, mais je pense bien qu'il vous coute guère de le nier. Je n'envie ni vos ruses ni l'ingénuité de votre mémoire : je vous défie de contredire mes allégués. Je vous citerai un autre fait qui prouvera combien décidément votre parti était pris de mettre votre personne en sureté. Peu après que je vous eus laissé pour aller au devant des troupes, vous avez envoyé demander à mon respectable voisin, M. Boudreau, son *capot gris*, afin de vous déguiser mieux dans la fuite que vous alliez faire. C'est ce même M. B., dont j'ai tant admiré la bravoure et le sang-froid pendant les sept heures qu'a duré le combat. On m'a informé que vous ne lui aviez pas même rendu ce vêtement ou fait aucune rémunération ! quant à la tuque blue, vous en avez amplement indemnisé le propriétaire en lui laissant au lieu, votrebeau casque ! Depuis mon retour au Canada, on m'a appris, " que prévoyant les conséquences de votre agitation, vous aviez fait transport de tous vos biens à vos parents, afin d'éviter soit la destruction ou la confiscation. Vos propriétés étant protégées, vous saviez que vous pouviez mettre votre personne hors de danger, et dans la sécurité laisser faire les évènemens : S'ils devenaient propices, vous seriez à la main prêt à vous emparer du pouvoir, la fortune contre nous, vous étiez hors de l'atteinte de vos ennemis et alors peu vous importait que vos amis le fussent. Parlez donc après ces faits écrasants de votre dévouement, et de votre désintéressement. Plus vous vous agitez, M. Papineau, plus avant vous vous plongez dans la fange que vous avez produite. Vous dites dans votre bel et pur écrit, " qui a menti une fois, peut mentir deux." Vous connaissez ceci par votre pratique. Vous citez, comme venant de moi, " des paroles que je n'ai jamais employées, mais ce sont vos paroles, vous les appliquez à vous-même, connaissant vos mérites !" Vous en êtes le maître, mais je vous nie le droit de me faire porter la responsabilité d'un langage que je répudie. Voici les mots dont vous vous servez, connaissant sans doute la vérité : " M. Papineau est un démagogue, un enragé, un ambitieux, un lâche, un traitre.

Le portrait est fidèle, car personne se connait mieux que soi-même. Voici encore un trait de votre plume, qui vous est aussi applicable et qui cadre aussi bien avec toute votre conduite : " brave à dix lieues, lâche à dix pieds," vous voulez tirer parti de ce que je ne trouvais pas convenable de demander une assemblée des cinq comtés ou du comté de Richelieu seulement. Preuve que c'était *principe* chez moi, c'est que j'ai respectueusement décliné l'invitation qui me fut faite par un nombre des électeurs les plus influens d'assister à une assemblée *de votre propre comté*. Mais comme vous paraissez vouloir à votre ordinaire prendre avantage de mon indisposition à appeler une convention dans mon comté, qui ne pourrait que causer beaucoup de trouble et d'inquiétude aux bons habitans et que vous désirez attribuer ceci *à ma crainte de vous rencontrer ! ! !* je vous invite à convoquer cette assemblée. Vous allez vous abriter sans doute du prétexte que c'est moi qui devrait le faire. Eh bien ! je le ferai, car il ne peut qu'en résulter du bien, et vous fixerez le jour, " et je promets d'être à vos côtés, et en retour je vous accompagnerai jusqu'à St. Maurice, où vous aurez donné pareil avertissement." Le marché vous convient-il ? j'attends votre réponse ! Ce n'est pas le désir d'obtenir une méprisable victoire sur vous qui me porte à vous répondre, mais bien de désabuser ceux qui pourraient être induit en erreur par vos " allégués hardis et vos sophismes ; vos assertions que vous m'aviez imposé le silence : un silence que j'aurais de suite observé, s'il ne s'agissait pas du bien et du repos du pays. La position dans laquelle vous vous êtes placé est si peu heureuse qu'une victoire sur vous ne pourrait attirer que peu de gloire, et je n'en cherche point pour moi, mais pour le rétablissement des faits.

Vous avez choisi pour vous dérober à l'observation, le *cognomen de votre petit neveu et aide-de-camp* ! et comme lui, vous vous affublez du nom de " Campaubard." Vous êtes bien plus heureux à cacher votre *personne* que votre *style* : le subterfuge ne vous servira de rien, non plus que celui " d'anti-unionnaire," sous la protection duquel vous lancez des attaques furibondes contre MM. LAFONTAINE, MORIN et plusieurs autres dignes citoyens, mais c'est surtout contre moi que vous déversez toute votre bile et votre haine. Vous n'y gagnerez pas plus cette fois que les autres, et je promets de répondre en peu de jours.

WOLFRED NELSON.

Montréal, 10 juillet 1848.

Le grand cirque de Howes et cie est arrivé en cette ville hier matin. Malgré la rareté de l'argent le peuple se porte en foule pour le voir.

PÊCHERIES DU GOLFE.

Il y a longtemps que l'on a dit que la mine la plus féconde à exploiter par les habitants du pays, et celle qui serait pour nous une source immense et inépuisable de richesses, sont les pêcheries du fleuve. Comme nous négligeons cette mine, les étrangers, et surtout les américains l'exploitent largement. Nous désirons attirer l'attention du gouvernement sur cette source importante de la prospérité publique au moyen des renseignements que nous a fournis un monsieur qui s'intéresse fortement au succès des pêcheries et qui conçoit lui, qu'elles valent plus que toutes les industries que l'on pourrait créer pour les remplacer. Il faut exploiter, et il est toujours plus facile et plus avantageux d'exploiter les sources d'industrie que la nature a faites exprès pour chaque pays, et chaque position géographique. Les autres ne peuvent y être qu'accessoires et relativement peu importantes.

Quelles richesses ne peut-on pas tirer du golfe ? Depuis la pointe des Monts jusqu'aux Bancs Sablons, il y a deux cents lieues de côtes, toutes très poissonneuses. Au délà de *quinze cents* grosses goëlettes américaines viennent tous les ans, pêcher sur la partie intérieure de ces côtes. Disons que chacun de ces bâtiments jauge cent tonneaux, on aura cent cinquante mille tonneaux. On estime qu'une goëlette de 100 tonneaux emporte chaque voyage 1500 quintaux de morrue ; ces 1500 bâtiments emporteront donc 2,250,000 quintaux de morue. Mais le plus grand nombre fait deux voyages par été. Supposons, cependant qu'ils ne fassent qu'un seul voyage et n'emportent que 2,250,000, cela seul, à 12 schellings et demi par quintal, (prix ordinaire sur la côte de Gaspé,) donnera le résultat presqu'incroyable de 5,625,000 piastres qui sortent du pays sans qu'il en profite d'un seul denier.

Toutes ces goëlettes américaines sont de Boston, de Providence et des autres ports qui se trouvent sur les bords du Maine, du Massachussetts, du Rhode-Island et du Vermont. Nous sommes plus à portée qu'eux d'exploiter ces pêches et nous pouvons faire facilement deux voyages par été des extrémités du Labrador à Québec.

Cet exposé nous expliquera comment les habitants du district de Gaspé, depuis la pointe Miscou située à l'entrée de la Baie des Chaleurs jusqu'au cap Rosier, qui ne forment pas la moitié de la population du comté de Dorchester ont fourni pour l'exportation £85,000 de poisson dans l'année 1828. Depuis ce temps la population a augmenté, et le produit a dû augmenter dans la même proportion. Dans ces £85,000, il ne faut pas comprendre ce qui a éte consommé sur les lieux, et ce que plusieurs milliers de pêcheurs du sud du fleuve ont rapporté chez eux, pour vendre ou pour leur propre nourriture. Ceci explique aussi comment les Isles de la Magdeleine, qui n'ont pas une population de 3,000 âmes exportent à elles seules depuis longtemps, pour £25,000 et £30,000 de poisson par année. Avec de telles ressources, le district de Québec peut produire à lui seul de quoi lui offrir ainsi qu'à l'Ouest en échange de leurs propres produits.

Nous ne croyons pas que la vallée de la rivière Chambly, si fertile, ait fourni pour £40,000 de grains à l'exportation dans aucune année d'abondance. Mais comment se fait-il donc que les habitans de Québec n'aient pas déjà essayé ce genre d'industrie qui paraît si profitable ? Il y a déjà eu des établissemens canadiens sur un pied assez respectable en 1828, 29 et 30 et plus de quinze goëlettes canadiennes avec des équipages de Québec, de Berthier, de Saint-Thomas, de l'Islet et du Cap Saint-Ignace, allaient pêcher sur la côte du Nord, mais étaient en petit nombre comparés au milliers de pêcheurs américains. Ces derniers étant les plus nombreux et conséquemment les plus fort s'emparaient des meilleurs hâvres et des meilleurs places de pêche ; ils s'emparaient même de tous les ouvrages que les Canadiens y fesaient même de leurs hangards et de leurs grèves. Des rixes eurent lieu dans lesquelles les Canadiens furent maltraités ; et tous les établissements ont été abandonnés par degrés. Le dernier armateur qui ait suivi ce genre d'industrie est le capitaine Antoine Talbot, et qui l'a abandonné l'année dernière après avoir perdu son année entière ainsi que son équipage. En arrivant à son poste, il le trouva occupé par des étrangers. Pour avoir justice, il eut recours aux autorités de Terre-Neuve, comme étant les plus près. Après trois mois d'attente et de délai, il revint à Québec sans avoir rien obtenu et après avoir perdu toute la saison de la pêche. M. Buteau marchand de Québec, avait plusieurs bâtiments employés à la pêche du Labrador lorsque les malheurs qu'il éprouva en 1838 l'obligèrent de discontinuer.

Les Américains n'ont aucun droit de s'établir sur les côtes du Nord, comment se fait-il donc qu'on ait souffert un tel pillage ? Le traité, si nous nous le rappelons bien, ne leur permet de prêcher qu'en l'absence de sujets anglais.

Si les Canadiens n'exploitent pas cette source d'industrie pour leur propre compte, ils n'ont pas cessé d'y figurer, mais malheureusement d'une manière bien peu profitable. Trois paroisses du comté de l'Islet ont fourni à elles seules au-delà de 2000 hommes, aux pêches du golfe, ces paroisses sont l'Islet, Saint-Thomas et le cap Saint-Ignace. Nous croyons que l'on pourrait compter près de 5000 canadiens employés dans les pêche du golfe. Nous avons encore tout prêt pour l'œuvre, le plus essentiel, ce sont les ouvriers.

Mais comment engager les capitalistes à se jeter dans cette voie nouvelle ? Le moyen nous paraît facile. Assurons-les qu'ils pourront exploiter les pêches en sûreté. Armons une seule goëlette ; qu'elle croise tout l'été sur les côtes. Il n'est pas nécessaire d'en expulser les étrangers, car la mine est inépuisable ; tout ce qu'il faut c'est que les Canadiens soient certains de n'y être pas maltraités. La seule présence d'un bâtiment armé suffira pour tenir les étrangers en respect. Il faudrait toutefois que le capitaine de ce bâtiment fût autorisé à décider sommairement les difficultés qui pourraient s'élever. Lorsque l'on considère que sur les 200 lieues de la côte du Nord que nous venons de mentionner, il n'y